

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE
L'ENVIRONNEMENTSERVICE DE LA CONSOMMATION ET
DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRESAdministration communale de Cortaillod
Chemin des Draizes 2
2016 Cortaillod

22324

Neuchâtel, le 04.03.2026

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 26-NE-9710

V 1



N° d'échantillon : 26-32361

ADRESSE(S)

Lieu de prélèvement :

Personne responsable :

Administration communale de Cortaillod, Chemin des Draizes 2, 2016 Cortaillod

Monsieur Christian HAENSELER, Administration communale de Cortaillod, Chemin des Draizes 2, 2016 Cortaillod

CONTEXTE

But du contrôle :

Prélèvement du :

Date arrivée :

Effectué par :

Contrôle officiel / Eau potable / Administration communale de Cortaillod

02.03.2026

02.03.2026

Madame Sanela OMEROVIC, Contrôleuse des eaux

DESCRIPTION

Dénomination spécifique :

Température de l'eau :

Endroit exact du prélèvement :

Eau potable provenant d'installations domestiques

11.4 °C

Ecole enfantine des Noisetiers, rue de la Cure 14, 2016 Cortaillod. Wc pour handicapés à l'entrée.

RÉSULTATS D'ANALYSES

Chimie

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
NE-25ITCHI0008	Nitrate	2.43 ± 0.19 mg/L	max. 40.00 mg/L	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

VOIES DE DROIT

La présente décision peut faire l'objet d'une opposition, dans les 10 jours suivant réception. L'opposition doit être rédigée en français, motivée et comporter des conclusions. Elle doit être envoyée à l'adresse figurant en pied de page 1. En cas de rejet, même partiel, les frais sont mis à charge de l'opposant.